

## CHAPITRE XXIV.

### DERNIERS ÉVÉNEMENTS. — MORT DE LÉON X. 1521.

Les ordres d'Allemagne se rassemblent à Nuremberg pour donner un successeur à Maximilien I<sup>er</sup>. — Charles d'Autriche et François I<sup>er</sup> briguent l'empire. — Conduite politique du saint-siège. — Charles est élu. — Rivalité des deux princes. — État des esprits dans le duché de Milan. — Schinner reparait sur la scène. — Léon X écoute les propositions de Charles-Quint. — Les hostilités éclatent. — Les Français sont chassés de Milan. — Parme et Plaisance rentrent sous la domination de l'Eglise. — Le pape quitte la Magliana pour aller à Rome et rendre grâce à Dieu du triomphe des confédérés. — Il tombe malade et meurt.

Après la mort de Maximilien, les ordres se rassemblèrent à Nuremberg, conformément à la bulle d'or, pour élire un empereur. Jamais l'Europe n'avait paru aussi attentive à un spectacle électoral donné par l'Allemagne : c'est que jamais, non plus, deux semblables rivaux n'avaient été en présence : le roi de Naples, Charles, et le roi de France, François I<sup>er</sup>. L'Allemagne était elle-même agitée sérieusement; le nouveau maître qu'on allait lui imposer pouvait lui ravir au dedans ses franchises, au dehors compromettre son repos. Et pourtant, ce trône germanique, si envié, donnait à l'élu plus de splendeur que d'autorité réelle : au delà du Rhin, souverain ayant la préséance sur tous les autres monarques; en deçà, instrument ou esclave d'une foule de ducs et de princes, d'évêques et de cités, de marchands et de nobles qui lui laissaient le titre, mais exerçaient les prérogatives de la royauté (1). Cet état de servitude avec les apparences du

(1) Guicch., l. XIII. — Gaillard, Hist. de François I<sup>er</sup>, in-8°, t. I, p. 271.

pouvoir n'a point échappé aux historiens; l'un d'eux, Pierre-Martyr d'Anghiera, a peint la fastueuse misère de celui qui s'appelait le roi des Romains. «Voyez, demande-t-il, qu'est-ce donc que cette dignité impériale? l'ombre d'un arbre gigantesque; un rayon de soleil qui perce le vitrage pour illuminer l'appartement; essayez d'arrêter au passage un de ces rayons lumineux, puis d'en faire un habit de soie, ou de vous en servir à table en guise de mets (1)!»

C'est cependant pour cette ombre stérile tombant de la cime d'un arbre, pour cette gouttelette de lumière qui ne peut servir à aucun besoin de la vie commune, que tant d'ambitions s'agitaient en Europe. La politique de Rome se dessina nettement en cette conjoncture. Léon X ne pouvait, sans danger, soutenir les prétentions de l'un des deux compétiteurs à l'empire; ce qu'il devait essayer, c'était de les faire échouer l'un et l'autre.

En Allemagne, quelques électeurs d'une grande influence étaient disposés à refuser leurs votes aux deux rivaux, et à choisir pour maître un homme de race germanique. Ce projet souriait au pape, qui envoya Robert des Ursins, archevêque de Reggio, à François I<sup>er</sup> pour l'engager, afin de faire manquer l'élection de Charles, à soutenir de son crédit un prince teuton incapable d'inquiéter ou le saint-siège ou la France. Le projet, dit Roscoë, était admirablement conçu, mais il devait échouer (2).

L'ambition eut sur François I<sup>er</sup> plus d'empire que la voix

(1) Ut verum fateamur, dicite, quid est esse imperatorem, dicite; estne aliud quicquam quàm altissimæ arboris umbra? Est solis radius per fenestram intrans qui domum illuminet; apprehendite manu, si potestis, ejus luminis unciolam quam inde auferatis; parate vobis ex eâ luce, quibus induamini, sericeas vestes, replete mensas? — P. Mart. de Ang., Ep. 654.

(2) Roscoë, t. III, p. 406. — Ut regem Neapolitanum, cujus regni proprietates ad Ecclesiam romanam spectat, nullo pacto in Romanorum regem eligant, obstante sibi defectu inhabilitatis et ineligibilitatis, ex Const. Clem. quarti. — Gold., Const. imp., t. I, p. 429. — Giannone, p. 10.



de l'envoyé du saint-siège : il voulait à tout prix la couronne impériale.

Les deux prétendants prirent pour négociateurs auprès des électeurs des ministres d'une rare habileté. François I<sup>er</sup> choisit Bonnavet, esprit souple et délié, qui avait fait ses preuves de diplomate en Angleterre ; et Fleuranges, qui connaissait les affaires d'Allemagne, maniait la phrase avec autant d'adresse que l'épée, et à table buvait comme un Allemand. Charles jeta les yeux sur Érard de la Mark, évêque de Liège, à qui François avait fait manquer le chapeau de cardinal (1), et qui joignait à la prudence du serpent, comme on le disait alors, l'astuce du renard ; et sur le comte Henri de Nassau, un des beaux seigneurs de l'époque. Les ministres du roi de France voyageaient avec des chariots remplis d'or (2), et les poches chargées de lettres de change qu'ils espéraient escompter à Nuremberg. Les chariots furent bientôt vides ; mais quand les lettres furent présentées au comptoir des marchands, personne ne voulut les accepter. Les Fugger, qui avaient plus de confiance en Charles qu'en François I<sup>er</sup>, avancèrent cent trente mille florins au roi d'Espagne, qui ne leur donna pas même sa signature pour garantie. C'est qu'Allemands de sang et de cœur, ils préféraient au monarque français un prince qui parlait leur langue et avait été élevé en Allemagne (3).

Le nonce du pape à la diète était Thomas de Vio, dominicain versé dans les sciences théologiques, et que le pape avait élevé récemment à la dignité de cardinal. Son rôle était bien simple : il devait observer attentivement les mouvements des deux prétendants, et traverser leur élection. Robertson admire ici la politique de la cour romaine : seul de tous les monarques, Léon lisait dans l'avenir. Il y avait

(1) Robertson, *Hist. de Charles-Quint*, t. I, p. 340, 1843.

(2) Et avoient toujours avec eux 400,000 écus qu'archers portoient en brigandins et en bougettes. — *Mém. de Fleuranges*, p. 249. — *Simonde Sismondi, Hist. des Franç.*, t. XVI, p. 98.

(3) Schmidt, *Hist. des Allemands*, t. VI, p. 182 et suiv.

un égal danger pour l'équilibre européen dans le triomphe de l'un des deux rivaux : le premier, déjà roi d'Espagne et du nouveau monde ; le second, duc de Milan et seigneur de Gènes. Le pape avait prédit que l'élection de l'un de ces souverains compromettrait la liberté de l'Europe, l'indépendance du saint-siège et le repos de l'Italie. Avec François I<sup>er</sup>, plus de barrières de glace pour séparer l'Italie de la France ; avec Charles, maître d'Espagne et de Naples, plus de mer entre les États de l'Église et les possessions de ce monarque. Cajetan, fidèle aux instructions de sa cour, dut rappeler aux électeurs la constitution qui excluait du trône impérial les rois de Naples, et le danger qu'il y aurait à donner le titre de roi des Romains à un jeune prince maître du Milanais (1).

Un moment on crut que la politique de Rome l'emporterait. La plupart des électeurs, justement alarmés des périls que signalait le nonce du pape, étaient décidés à repousser les deux compétiteurs. L'électeur de Trèves (2), n'ayant pu réussir à faire nommer son candidat, le roi de France, proposa aux membres de la diète de porter leurs voix sur l'un des grands vassaux de l'empire. Les États offrirent la couronne à Frédéric, descendant de Witikind, qui si longtemps avait défendu contre Charlemagne les dieux et la liberté de son peuple (3).

Frédéric refusa. Tous les historiens ont célébré le désintéressement de ce prince, qui rejette une couronne que se disputent les plus puissants monarques du monde ; mais peut-être dans ce refus entrainait-il moins de générosité que de sagesse. Frédéric ne possédait en Saxe que le cercle électoral et une partie de la Thuringe. Mieux qu'un autre il connaissait le prix réel d'une couronne, la vie agitée qu'avait

(1) Robertson, t. I, p. 336. — Goldast., *Const. imp., Franc.*, 1673, t. I, p. 439.

(2) Schmidt, l. c., t. VI, p. 190 et suiv.

(3) Maleville, l. c., p. 47.



ménée Maximilien I<sup>er</sup>, ses luttes avec les ordres germaniques, ses querelles avec la France et ses combats en Italie. Le char funèbre que ce prince, sur la fin de ses jours, traînait à sa suite, était un symbole trop éloquent de l'instabilité des choses de ce monde, pour qu'un homme qu'on appelait du nom de sage se laissât prendre au piège de la royauté. Comment soutenir la guerre qui éclaterait après l'élection, avec des revenus bornés comme les siens, quand Maximilien, qui tirait des subsides si abondants de ses possessions de la Bourgogne, n'avait pas même de quoi payer la solde arriérée des Suisses?

Il paraît que, frappés de la générosité de Frédéric, les électeurs le prièrent d'une commune voix de nommer au trône vacant (1). Frédéric opina pour le roi d'Espagne. Le 5 juillet, l'archevêque de Mayence proclama, dans l'église de Saint-Barthélemy, Charles d'Autriche empereur d'Allemagne. Le nonce de Sa Sainteté, conformément aux instructions qu'il en avait reçues, voulut, dit Robertson, se faire un mérite auprès du futur empereur, en lui offrant volontairement, au nom de Léon X, une dispense pour réunir la couronne impériale à celle de Naples (2).

Charles reçut cette nouvelle sans manifester la moindre émotion, comme si, dit Pierre Martyr, il eût tenu déjà sous ses pieds le monde entier (3). On ne comprit pas d'abord, en Allemagne non plus qu'en France, ce qui avait valu à Charles une si haute dignité. A peine âgé de dix-huit ans, et jusqu'alors sous la tutelle de Chièvres, son gouverneur,

(1) Gaillard, Hist. de François I<sup>er</sup>, t. I, p. 301.

(2) Gaillard, l. c., t. I, p. 340. — Giannone, Hist. de Naples, t. II, p. 498. — Gregorio Leti, Vie de l'empereur Charles-Quint, Amsterdam, 1708, t. I, p. 104. — Sandoval, Historia de la vida del emperador Carlos V. En Pamplona, 1614, t. I, p. 139 et suiv.

(3) Res digna visu, sine ulla ostentatione tantum honorem suscepit, Rex, jam Cæsar, quidquid in humanis præstare fortuna potest visus est nihili facere; tanta est ejus gravitas et animi magnitudo, ut habere sub pedibus universum præ se ferre videatur. — Pet. Mart. Ep., ep. 648.

il n'avait révélé aucun de ces talents supérieurs qui présagent un grand prince : mais l'impassibilité qu'il montra quand les envoyés allemands vinrent lui faire hommage de la couronne frappa d'admiration l'Europe entière. A quelques jours de là, il prouvait, dans un tournoi, qu'au besoin il saurait se servir de l'épée pour défendre ses droits. A Valladolid, il permit à son écuyer de rompre une lance avec lui, et il le désarçonna. A son tour il l'attaqua en champ clos, et brisa trois fois le fer de son adversaire, sans que le mot *Nondum*, gravé sur son écusson, eût été seulement égratigné. Sickingen n'eût pas mieux fait : Charles avait gagné ses éperons de chevalier (1).

Le pape n'était pas sans crainte sur les dispositions du nouvel empereur à l'égard du saint-siège : Charles aurait-il pour l'Église la déférence de Maximilien? et quel parti prendrait-il envers ce moine augustin qui troublait en ce moment l'Allemagne? Le jour où Charles serait couronné, Rome saurait si définitivement elle pouvait compter sur le dévouement du prince.

Charles ne perdit pas un moment, et partit pour Aix-la-Chapelle, que la bulle d'or avait désignée pour le couronnement. Georges Sabin a décrit en véritable poète les merveilles de la cérémonie. Quand la couronne impériale eut été posée sur le front du jeune monarque, aux acclamations de tous les assistants, l'archevêque de Cologne s'avança en habits pontificaux, et s'adressant à l'empereur : « Promettez-vous, lui dit-il à haute voix, de travailler saintement au triomphe de la foi catholique; de défendre et de protéger les Églises d'Allemagne; de soutenir loyalement les intérêts de l'Empire; d'être le père et le tuteur des veuves et des pauvres; de rendre au pontife de Rome l'obéissance qui lui est due? »

A chacune de ces questions, Charles se contentait d'incliner la tête; à la dernière il leva la main, et la posant sur

(1) Schmidt, l. c., t. VI, p. 199.



le côté droit de l'autel : « Je le veux ainsi, dit-il, et je compte, pour remplir ma promesse, sur l'aide de Dieu et les prières des chrétiens : que Dieu et ses saints me soient en aide ! »

Alors l'archevêque se tournant vers les électeurs : « Voulez-vous, leur dit-il, reconnaître Charles, ici présent, pour maître et pour souverain, l'aider, lui être soumis, lui obéir, suivant le précepte de l'Apôtre : Que toute âme soit soumise aux puissances ? » *Fiat, fiat*, crièrent tous les assistants (1).

Fidèle à son serment, Charles, quelques mois après son couronnement, convoquait une diète à Worms pour réprimer les doctrines de Luther. Mais les prédictions de Léon X ne devaient pas tarder à s'accomplir : l'Italie, ainsi qu'il l'avait prévu, allait servir de champ clos au duel entre les deux rivaux.

Avec son sang allemand, la maison de Bourgogne avait transmis à Charles sa vieille haine contre les Français. L'empereur gardait rancune au jeune prince qui avait voulu monter sur le trône d'Allemagne, retenait un duché appartenant au duc de Bourgogne, et s'était fait un nom glorieux à Marignan. Il lui en fallait un à lui, roi d'Espagne et de

(1) *Finita litaniâ pro regis salute, rogat ab eo archiepiscopus Coloniensis an fidem catholicam operibus justis servare? an ecclesiarum tutor et defensor? an regnum efficaciter secundum justitiam defendere vellet? an jura regni dispersa congregare? an viduarum, miserabiliumque personarum pius defensor et judex futurus? an Romano denique pontifici debitam subjectionem exhibere velit? Ubi hæc omnia facturum adpromiserit, ductis ad altare positisque super dextrum cornu duobus digitis, conceptis verbis hoc modo jurat : Sic volo, et in quantum divino fultus fuero adjutorio precibusque christianorum fidelium adjutus valuerò, omnia præmissa fideliter adimplebo; sic me Deus adjuvet et sancti ejus. Tum regresso rege, Coloniensis ad circumstantes principes conversus, quærit : an velint tali principi ac rectori se subjicere, ipsiusque regnum firmare, fide stabilire, adjunctionibusque illius obtemperare, juxta Apostoli præceptum dicentis : Omnis anima potestatibus sublimioribus subdita sit? Tum ad rogata : Fiat, fiat, conclamant. — Goldast., DD. NN. Imperatorum, etc., Statuta et rescripta... Francf., 1607, in-fol., p. 11.*

Castille, empereur élu des Romains, empereur d'Allemagne, et à qui Fernand Cortez venait de donner le Mexique.

François I<sup>er</sup>, de son côté, avait ressenti cruellement l'affront que lui avaient fait les ordres allemands, en lui préférant un jeune homme à peine émancipé, de taille médiocre, au teint blafard, aux cheveux rouges, dont la lèvre inférieure pendait sur le menton, qui traînait péniblement ses mots, et ressemblait à une momie (1), digne fils de Jeanne la Folle et incapable comme sa mère (2). En apprenant l'élection de Charles, François I<sup>er</sup> avait déclaré qu'en qualité de duc de Milan, il ne souffrirait pas que l'empereur se fit couronner à Rome autrement que Sigismond et Frédéric III (3), c'est-à-dire sans armes. Or Charles, à Valladolid, avait montré qu'il savait trop bien se servir de sa lance pour la jeter aux pieds de son rival : une lutte était inévitable.

Léon X suivait avec soin les mouvements de ces deux princes. L'Italie devait avoir encore quelques mois de repos; car Charles était trop occupé en Allemagne à fonder son autorité, et François I<sup>er</sup> en France à surveiller la guerre allumée dans les Ardennes et le duché de Luxembourg, pour qu'ils vidassent de sitôt leur querelle. Ce que la papauté devait faire, dans la prévision d'un conflit plus ou moins éloigné, c'était de se tenir prête à tout événement. Faible et désarmée, elle courait de grands risques; puissante et sur ses gardes, elle pouvait faire acheter son alliance, rester maîtresse de ses mouvements, et faire pencher la balance partout où elle pèserait de cette double force dont elle seule réunissait les éléments, la force divine et la force humaine. La civilisation avait tout à gagner dans la grandeur mon-

(1) *Carolus staturâ quadratâ, sed mediocri, capillo flavo, colore niveo, labro inferiore parto, latiore atque in mentum proeminente facie oblongâ ac subtristi, sermone raro, gestu moderato.* — Petrus Martyr.

(2) *Simonde Sismondi, Hist. des Français, t. XVI, p. 95.*

(3) *Pet. Mart. de Ang., epist. 735.*



daïne de Rome. Si vous ôtez à Rome l'épée dont se servit si heureusement Jules II, que deviendra-t-elle ? vassale du roi de France ou tributaire de l'empereur d'Allemagne : alors le mouvement intellectuel à la tête duquel s'est noblement placée la papauté s'arrête tout aussitôt ; le pinceau s'échappe des mains de Raphaël, le ciseau de celles de Michel-Ange ; Marc-Antoine Raymondi jette son burin ; le gymnase romain est fermé, les travaux de Saint-Pierre sont abandonnés, les chants de Vida et de Sannazar interrompus, les histoires de Guichardin et de Paul Jove inachevées, les livres politiques de Machiavel livrés peut-être aux flammes, et la marche de l'esprit humain suspendue. La papauté est, au xvi<sup>e</sup> siècle, le soleil du monde intellectuel : qu'aucun corps étranger ne vienne s'interposer entre l'astre et les intelligences qu'il éclaire, car autrement il y aurait obscurcissement, et ténèbres peut-être.

Dans l'intérêt de son existence temporelle, et bien plus encore dans l'intérêt de la civilisation, la papauté avait raison de se mettre à la tête, pour le diriger, de tout mouvement qui pouvait agiter l'Italie. L'évêque de Pistoie, Pucci, partit avec une somme de 49,000 écus d'or pour lever en Suisse un corps de six mille hommes. Le cardinal de Sion, Schinner, l'attendait pour l'aider de toute son influence. Elle vivait toujours en Suisse cette influence, grande, révéree, et accrue, s'il était possible, dans ces derniers temps, par la pieuse résignation avec laquelle le prélat avait obéi aux ordres du souverain pontife, qui lui avait prescrit le silence et la retraite. Mis au ban de la papauté, pour ainsi dire, Schinner avait donné un bel exemple au monde catholique, en se courbant, comme un enfant, devant la parole de son maître, certain que tôt ou tard il sortirait de ce repos qui enchaînait et ses mains et son cerveau.

Milan commençait à se lasser des Français. « Tandis, dit un historien qui n'est pas suspect, que Louis XII avoit ménagé le Milanois comme un ancien héritage auquel il étoit affectionné, François I<sup>er</sup> n'y avoit vu qu'une riche province

qui pouvoit plus payer que toutes les autres (1). » — « On estimoit, ajoute messire Martin du Bellay, le nombre de ceux que le sieur de Lautrec avoit bannis de l'État de Milan aussi grand que celui qui estoit demeuré ; et disoit-on que la plus grande part avoient été bannis pour bien peu d'occasion, ou pour avoir leurs biens ; qui estoit cause à nous donner beaucoup d'ennemis qui depuis ont été moyen de nous chasser de l'État de Milan, afin de rentrer dans leurs biens. Auparavant que le maréchal de Foix fût venu lieutenant du roi au duché de Milan, estoit, comme dit est, le seigneur de Lautrec venu en France ; le seigneur de Téliigny, sénéchal de Rouergue, demeura en son lieu, audit duché, lieutenant du roi ; lequel avoit, par sa sagesse et gracieuseté, gagné les cœurs des Milanois, si que le pays estoit en grande patience ; mais le seigneur de Lescun arrivé, et le sénéchal de retour, les choses changèrent : aussi firent les hommes d'opinion (2). »

Les proscriptions durèrent longtemps. Lescun, qu'on nommait alors le maréchal de Foix, confisquait les biens des bannis, lançait ses soldats après les malheureux échappés à ses poursuites, et les faisait pendre quand il pouvoit s'en emparer. C'étoit un véritable proconsul, fastueux, colère, irritable au dernier point, n'écoutant que sa mauvaise tête, méprisant les réprimandes que lui adressa plus d'une fois son maître ; bon capitaine du reste, dit Brantôme, mais pourtant plus hardi et vaillant que sage et de conduite. A la fin, les mécontents devinrent si nombreux, qu'ils se réunirent, coururent aux armes, et formèrent de véritables guérillas, qui attaquaient sur les grandes routes les gens du roi de France (3). Ces proscrits, riches citoyens de Milan, semaient partout la défiance et la haine contre les Français. Il étoit difficile qu'on ne crût pas aux plaintes d'hommes dont les

(1) Simonde Sismondi, Hist. des Rép. ital., t. XIV, p. 476.

(2) Mémoires de Messire du Bellay, l. II, p. 159. — Simonde Sismondi, Hist. des Rép. ital., t. XIV, p. 476-477.

(3) Gaillard, Hist. de François I<sup>er</sup>, t. I, p. 377 et suiv.



biens avaient été confisqués sans forme de procès, et la tête mise à prix, parce qu'ils « s'avisèrent de l'iniquité du gouverneur. » Leurs plaintes arrivèrent jusqu'à Rome : ce fut Jérôme Morone, chancelier de Milan, exilé lui aussi, mais exilé volontaire, qui se chargea de plaider la cause des bannis. La voix de cet homme d'État, éloquente mais passionnée, ne pouvait manquer de faire une vive impression sur l'esprit de Sa Sainteté : quand un magistrat se plaint d'un soldat, presque toujours il est écouté.

Le pape était personnellement mécontent du gouverneur Lautrec, qui, sans respect pour l'autorité du saint-siège, disposait à son gré de tous les bénéfices, les conférait à des sujets indignes ou incapables (1), et défendait, sous des peines sévères, les appellations à la cour de Rome. Ces témérités, que François I<sup>er</sup> eût été le premier à réprimer, s'il les eût connues plus tôt, blessaient au cœur Léon X. Le pape s'en était plaint d'abord par ses ambassadeurs, à la cour de France, puis à ses cardinaux, quand il vit que les réparations promises se faisaient toujours attendre.

Quelques-uns des proscrits milanais qui fuyaient l'oppression s'étaient rassemblés à Busseto, petite place appartenant à Christophe Pallavicini. Lescun, irrité, députa le Crémonais Cardino à Pallavicini, pour protester contre une protection accordée, au mépris du droit des gens, à des sujets révoltés. Pallavicini conçoit des soupçons, fait appliquer à la question l'envoyé, qui confesse, vaincu par les tourments sans doute, des projets d'assassinat. Pallavicini, ne pouvant trouver de juges qui condamneraient sans procédure Cardino, s'érige en dictateur, prononce la sentence et livre le coupable au bourreau. Une semblable énormité ne pouvait rester impunie. Les bannis se hâtent de quitter Busseto, avec eux Pallavicini, et se sauvent à Reggio (2).

C'était une place démantelée et qui n'aurait pu résister à

(1) Paul Jove, Vie de Léon X, p. 356.

(2) Gaillard, Hist. de François I<sup>er</sup>, t. I, p. 381.

une attaque sérieuse. Le maréchal de Foix croyait qu'à la première sommation, le gouverneur allait lui livrer les bannis : il se trompait. Ce gouverneur était Guichardin le Florentin, qui, bien que républicain, avait prêté serment de fidélité au pape, et qui n'était pas disposé à le trahir. Lescun lui demande une entrevue; le gouverneur l'accorde, en indiquant pour le lieu du rendez-vous la porte de Parme. Le maréchal, qui se défie de Guichardin, fait poster à la porte de Modène un corps de troupes, pour en barrer le chemin aux bannis, s'ils avaient envie de s'échapper. Pendant que le maréchal, qui s'est fait accompagner de quelques gentilshommes, échange des paroles de reproche avec l'historien, la porte de Modène s'ouvre afin de laisser passer une voiture de farine, et les soldats français se précipitent pour pénétrer dans la place, mais on les repousse. Alors de toutes parts le cri de : trahison ! se fait entendre; on court aux armes, on attaque la suite du maréchal, qui, sans le sang-froid du gouverneur, allait chèrement expier l'imprudance de ses gens; trop heureux d'échapper à la vengeance populaire, grâce aux efforts de son généreux ennemi.

Cette violation du territoire de l'Église était pour le pape un motif ou un prétexte de rupture avec la France. Le maréchal, pour réparer sa faute, se hâta de dépêcher La Motte-Grouin à Sa Sainteté; mais le pape refusa d'agréer les excuses du lieutenant de François I<sup>er</sup>. Il assembla le consistoire, se plaignit amèrement de la conduite de ce monarque, dénonça comme un attentat au droit des gens la violation du territoire de Reggio, excommunia son ennemi, et déclara que, dès ce moment, l'alliance avec la France était rompue, et qu'il agréait les propositions que don Manuel, ambassadeur de Charles-Quint, faisait au saint-siège.

Ces propositions étaient tout à fait dans l'intérêt de la papauté (1). Charles-Quint, si Sa Sainteté voulait joindre

(1) Giannone, Hist. du royaume de Naples, la Haye, 1742, in-4<sup>e</sup>, t. IV.